

Légende

Zones urbaines

- U : secteur d'urbanisation
- Ue : secteur destiné aux activités artisanales et industrielles.
- Uca : secteur destiné aux hébergements de plein air.

Zones à urbaniser

- 1AU : zone destinée à l'accueil de construction à usage d'habitation. Urbanisation future, à court ou moyen terme.

Zones agricoles

- A : secteur agricole

Zones naturelles

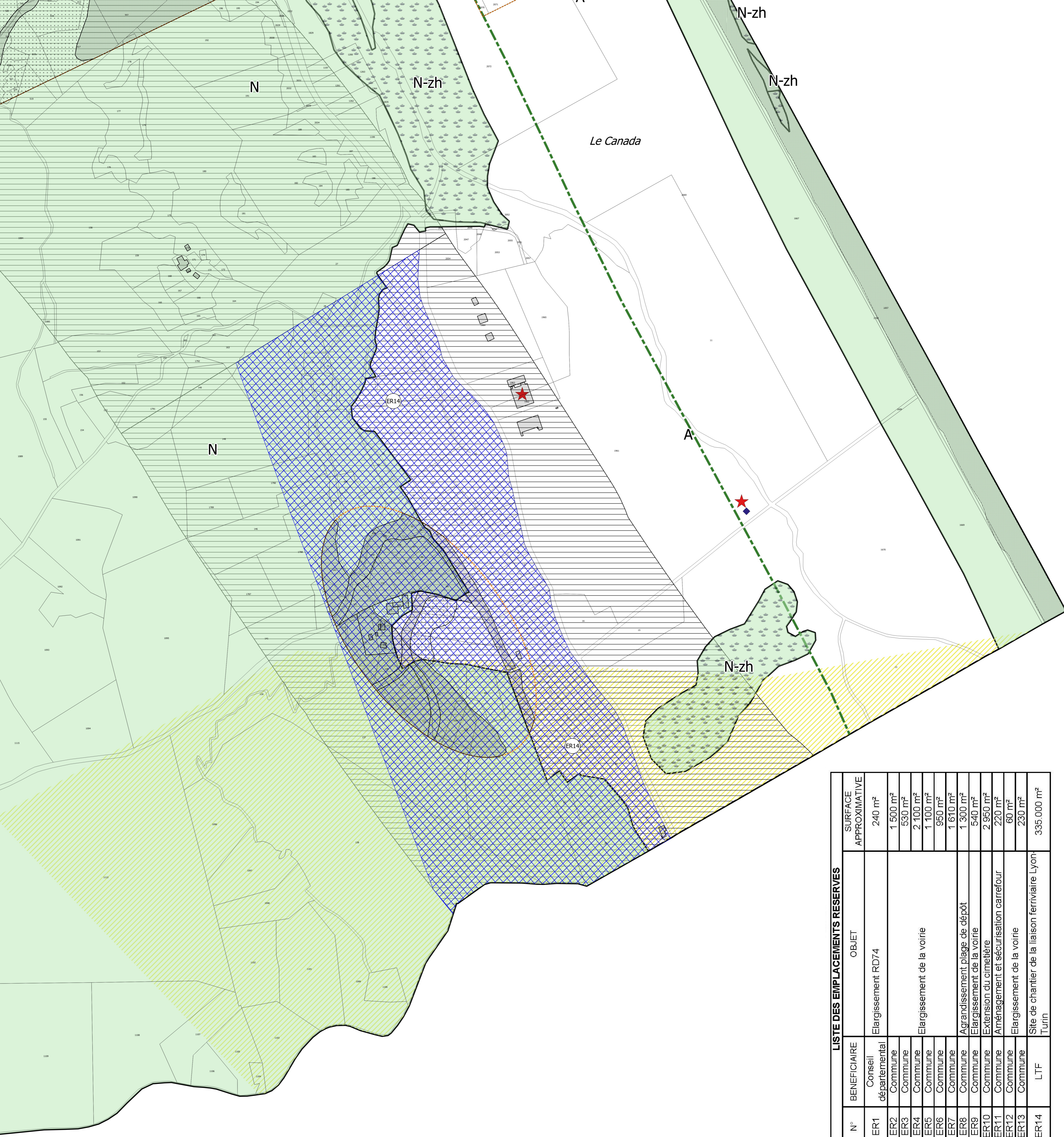
- N : secteur naturel
- N-zh : secteur naturel à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- Ni : zone de loisirs
- Ni-zh : zone de loisir concernée par une zone humide.

Règlements particuliers

- : Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (cf. document n°3).
- : Secteur concerné par l'article R151-31-2° du code de l'urbanisme. Emplacements réservés.
- : Construction ne figurant pas encore sur le cadastre.
- : Éléments naturels à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- : Corridor écologique
- : Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- : Bâtiment d'élevage
- : Périmètre de la DUP de la liaison ferroviaire Lyon/Turin
- : Marge de prescription d'isolement acoustique par rapport à l'autoroute A43

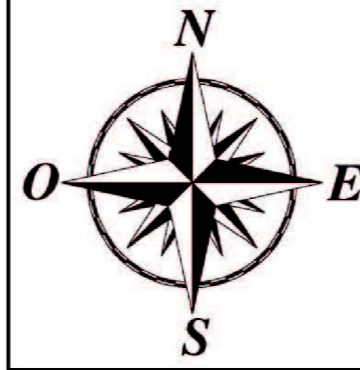
Prise en compte des risques

- : Secteur concerné par des risques naturels forts. Se référer au PPRn et au PPRi.
- : Secteur concerné par des risques naturels modérés ou faibles. Se référer au PPRn et au PPRi.
- : Limite du périmètre réglementaire du PPRn.



SAINT-RÉMY DE MAURIENNE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

PLAN LOCAL D'URBANISME



PLAN DE ZONAGE

Échelle 1:2 500°

4.2.4 - SUD DE LA COMMUNE

PROJET ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal du 17 janvier 2019
PROJET APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2019

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51

N°	BENÉFICIAIRE		OBJET	SURFACE APPROXIMATIVE
ER1	Conseil départemental		Elargissement RD74	240 m ²
ER2	Commune			1 500 m ²
ER3	Commune			630 m ²
ER4	Commune		Elargissement de la voirie	2 100 m ²
ER5	Commune			1 100 m ²
ER6	Commune			950 m ²
ER7	Commune			1 610 m ²
ER8	Commune		Agrandissement plage de dépôt	1 300 m ²
ER9	Commune		Elargissement de la voirie	540 m ²
ER10	Commune		Extension du cimetière	2 950 m ²
ER11	Commune		Aménagement et sécurisation carrefour	220 m ²
ER12	Commune		Elargissement de la voirie	60 m ²
ER13	Commune			230 m ²
ER14	LTF		Site de chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin	335 000 m ²

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS